

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS VERBAL**

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue le lundi 5 mars 2007, à 20h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Lina Labbé et Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès verbal du 5 février 2007.
3. Suivi du procès verbal.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution congrès ADMQ du 16 au 18 mai 2007.
7. Résolution mandant le camp Saint-François pour offrir des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à l'été 2007.
8. Résolution octroi d'aide financière pour les enfants inscrits à temps plein au camp de jour du camp Saint-François à l'été 2007.
9. Résolution d'appui à la résolution #2007-02-28 de la MRC de la Côte-de-Beaupré.
10. Résolution demandant au MAPAQ de réviser les conditions de réalisation et d'informer le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans au sujet du projet pilote d'élevage extérieur d'oies à l'été 2007 sur le territoire de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.
11. Résolution programmation des travaux 2007.  
(Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale)
12. Varia M.R.C.
13. Période de questions.
14. Levée de l'assemblée.

**07-020**

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Dominique Labbé et appuyée par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-021

Item 2 **Adoption du procès verbal du 5 février 2007.**

L'adoption du procès verbal est proposée par Carmen Blouin et appuyée par Jean Rompré.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 3 **Suivi du procès-verbal.**

Item 4 **Correspondance.**

07-022

Item 5 **Adoption des dépenses.**

**Comptes payés**

MRC Île d'Orléans (Ordures)	5 658.67 \$
Yoland Dion	750.19 \$
Dominique Labbé	203.15 \$
Jean Rompré	203.15 \$
Carmen Blouin	203.15 \$
Jacques Drolet	203.15 \$
Lina Labbé	203.15 \$
Lauréanne Dion	203.15 \$
Marco Langlois (Achat disque dur et frais de déplacement)	170.52 \$
Municipalité Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Compte de taxes 2007)	124.23 \$
MMQ (Assurance responsabilité versement 1/4)	3 026.50 \$
CARRA (Fond de pension maire)	102.08 \$
Desjardins Sécurité financière (Fond de pension directeur général)	192.32 \$
Hydro-Québec (Électricité éclairage des rues)	756.90 \$
Fourniture et ameublement du Québec (Fourniture de bureau)	311.96 \$
Denis Asselin (Contrat de déneigement versement 1/3, déneigement bornes fontaines hiver 2007, entretien chemin du Moulin)	9 896.52 \$
Réseau-biblio (Quote-part 2007)	2 003.51 \$
Astronicor (Installation système d'alarme 1er étage)	1 281.94 \$
Quincaillerie Létourneau (Achat matériaux Sillon)	52.52 \$
Réjean Guay	440.37 \$
Renée Duchaine (Surveillance patinoire)	332.50 \$
Marco Langlois	709.18 \$
Claudette Labbé Gravel (Remboursement pour retrait de roulotte 6 mois)	110.00 \$
Réjean Guay	345.07 \$
Marco Langlois	709.34 \$
Renée Duchaine (Surveillance patinoire)	332.50 \$

Esso L'Impériale (Huile à chauffage centre le Sillon)	684.56 \$
Bell Canada (Téléphone administration)	175.95 \$
Trafic Contrôle FM (Entretien éclairage des rues)	341.57 \$
Fourniture et ameublement du Québec (Achat de logiciel + Fourniture de bureau)	1 373.05 \$
Oricom Internet (Service Internet administration)	18.18 \$
Bureau en gros (Achat logiciel anti-virus)	60.11 \$
Réno-dépôt (Achat serrures et tapis caoutchouc loisirs)	325.40 \$
Hydro-Québec (Électricité halte (Estimé) + Sillon)	907.43 \$
Éditions Yvon Blais (Renouvellement abonnement code municipal)	238.45 \$
Bell Mobilité (Cellulaire sécurité civile)	9.41 \$
Fond de l'information foncière (Mutation)	3.00 \$
<b>Total :</b>	<b><u>32 662.83 \$</u></b>

***Comptes à payer***

Esso L'Impériale (Huile à chauffage centre le Sillon)	3 129.67 \$
Astronicor (Ajout d'un détecteur de mouvement qui sera remboursé par le locataire au système d'alarme 1er étage)	165.23 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Facture d'Altus Dorion évaluateur)	14 924.25 \$
Communauté métropolitaine de Québec (Quote-part 2007 versement 1/3)	1 305.66 \$
MMQ (Cotisation assurances 2007, versement 2 sur 4)	3 026.50 \$
Picard & Picard (Frais d'arpenteur chemin du Quai)	1 538.33 \$
FQM (Frais de transport analyse d'eau Sillon)	9.01 \$
Marco Langlois (Frais de déplacement)	74.40 \$
Sani-Orléans (Déglaçage d'un ponceau rue Lemelin)	643.82 \$
Bureau de la publicité des droits (Mutations)	12.00 \$
Denis Asselin (Versement 2/3 déneigement + Ajustement erreur premier versement)	10 106.86 \$
Laval Bélanger chauffage (Réparation système de chauffage Sillon, Tuyauterie)	974.16 \$
<b>Total :</b>	<b><u>35 963.89 \$</u></b>

L'adoption des dépenses est proposée par Carmen Blouin et appuyée par Lina Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci haut.

Marco Langlois

Directeur général / secrétaire-trésorier

07-023

**Item 6 Résolution congrès ADMQ du 16 au 18 mai 2007.**

Il est proposée par Lina Labbé et appuyé par Carmen Blouin d'autoriser le directeur général à participer au congrès de l'association des directeurs municipaux (ADMQ) qui se tiendra les 16-17-18 mai prochain à Magog au coût de : 350.00 \$.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-024

**Item 7 Résolution mandatant le camp Saint-François pour offrir des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à l'été 2007.**

**Attendu qu'**il est de la volonté du conseil municipal de s'assurer que des services de camp de jour (Terrain de jeux) soit offert aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à l'été 2007;

**Attendu que** la loi sur les compétences municipales permet à une municipalité locale de confier à un organisme à but non lucratif l'offre d'activités de loisirs pour ses citoyens. (L.R.Q., c. C-47.1, chapitre II);

**Attendu que** le camp Saint-François est une entreprise à but non lucratif établie sur le territoire de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et qu'elle offre des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de l'Île d'Orléans depuis plusieurs années;

**Attendu que** le conseil municipal désire favoriser une entreprise qui œuvre sur son territoire depuis plus de cinquante ans;

**En conséquence** il est proposé par Lina Labbé, appuyé par Jean Rompré et

**Il est résolu que** le mandat d'offrir des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans soit confié au Camp Saint-François pour la saison d'été 2007.

**Madame Carmen Blouin, conseillère au siège # 3 demande le vote.**

**Résultat du vote :**

**En faveur : Monsieur Jean Rompré siège #2**

**Madame Lina Labbé siège #5**

**Madame Lauréanne Dion siège #6**

**Total : 3 en faveur**

**Opposés : Monsieur Dominique Labbé siège #1**

**Madame Carmen Blouin siège #3**

**Total : 2 opposés**

Résolu à la majorité

07-025

Item 8 **Résolution octroi d'aide financière pour les enfants inscrits à temps plein au camp de jour du camp Saint-François à l'été 2007.**

**Attendu que** par sa résolution #07-024 le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a mandaté le camp Saint-François pour offrir les services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de la municipalité à l'été 2007;

**Attendu qu'il** est de la volonté du conseil municipal de contribuer pour qu'un coût raisonnable soit demandé aux parents désirant inscrire leurs enfants au camp de jour;

**En conséquence** il est proposé par Jean Rompré, appuyé par Lina Labbé et

**Il est résolu qu'un** montant de deux cent dollars soit versé par la municipalité pour chaque inscription à temps plein aux activités de camp de jour (Terrain de jeux) au Camp Saint-François pour la saison d'été 2007.

**Monsieur Dominique Labbé, conseiller au siège # 1 demande le vote.**

**Résultat du vote :**

**En faveur : Monsieur Jean Rompré siège #2**

**Madame Lina Labbé siège #5**

**Madame Lauréanne Dion siège #6**

**Total : 3 en faveur**

**Opposés : Monsieur Dominique Labbé siège #1**

**Madame Carmen Blouin siège #3**

**Total : 2 opposés**

Résolu à la majorité

07-026

Item 9 **Résolution d'appui à la résolution #2007-02-28 de la MRC de la Côte-de-Beaupré.**

Il est proposé par Lauréanne Dion et appuyé par Dominique Labbé d'appuyer la résolution #2007-02-28 nommant Me Martin Bouffard, de l'étude Pothier, Morency et tout autre avocat de la susdite étude comme procureurs pour représenter la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans devant la cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré à l'exception, le cas échéant, de dossiers particuliers que ladite Municipalité pourrait confier à un autre cabinet de son choix.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 10 **Résolution demandant au MAPAQ de réviser les conditions de réalisation et d'informer le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans au sujet du projet pilote d'élevage extérieur d'oies à l'été 2007 sur le territoire de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.**

**Attendu que** la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a été informé qu'un projet pilote d'élevage extérieur d'oies est prévu à l'été 2007 sur le lot 18-3 ;

**Attendu que** le projet se situe à proximité d'usages résidentiels non agricoles ;

**Attendu que** la municipalité a reçu des plaintes concernant le projet ;

**Attendu que** la municipalité souhaite favoriser la cohabitation harmonieuse des usages agricoles et non agricoles sur son territoire dans le respect des orientations du schéma d'aménagement révisé de la MRC de l'Île d'Orléans et des orientations gouvernementales;

**Attendu que** la municipalité désire contribuer au maintien de la santé du public, de la protection de l'environnement et de la préservation d'un milieu de vie de qualité de ses citoyens ;

**Attendu que** le projet pilote d'élevage extérieur d'oies est subventionné et parrainé par le MAPAQ;

**Attendu que** le MAPAQ est chargé de l'application de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux* (L.R.Q., c. P-42) et des règlements qui en découlent ;

**Attendu que** le « *Règlement sur la désignation d'une maladie contagieuse et d'un agent infectieux ainsi que sur le confinement d'oiseaux captifs* » (P-42, r.1.0001) oblige tout propriétaire ou gardien d'oiseaux à confiner ses oiseaux à l'intérieur d'une installation construite et aménagée de manière à empêcher tout contact direct ou indirect avec des oiseaux sauvages ;

**Attendu que** le MAPAQ, en collaboration avec le MDDEP et l'UPA, a élaboré et adopté un Plan d'action concerté 2007-2010 sur l'agro environnement et la cohabitation harmonieuse ;

**En conséquence :**

Il est proposé par Dominique Labbé et appuyé par Lina Labbé

**Et il est résolu :**

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans demande au Ministre de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation de :

- 1er. Voir au respect de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q., c. P-42) et de son *Règlement sur la désignation d'une maladie contagieuse et d'un agent infectieux ainsi que sur le confinement d'oiseaux captifs* (P-42, r.1.0001);
- 2e. Tenir compte de l'objectif général du Plan d'action concerté 2007-2010 sur l'agro environnement et la cohabitation harmonieuse qui est de « S'engager dans une nouvelle démarche de partenariat par la réalisation d'actions concrètes qui conduiront à des améliorations mesurables en matière d'agroenvironnement et de cohabitation harmonieuse. »;
- 3e. Rencontrer le Conseil de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans afin de répondre aux interrogations des élus municipaux;
- 4e. Trouver une nouvelle localisation pour le projet pilote qui s'inscrira dans un contexte de partenariat avec la municipalité et qui favorisera une cohabitation harmonieuse des différents usages présents sur le territoire.

**Que** copies conforme de la présente résolution soit expédiés à :

- 1er. Monsieur Raymond Bernier, député sortant de la circonscription de Montmorency ;
- 2e. Monsieur Yvon Vallières, député sortant de la circonscription de Richmond et Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;
- 3e. Madame Nathalie Normandeau, député sortante de la circonscription de Bonaventure et Ministre des Affaires municipales et des Régions ;
- 4e. Monsieur Jean Charest, député sortant de la circonscription de Sherbrooke et Premier ministre du Québec ;
- 5e. Monsieur Pierre-Alexandre Côté, aménagiste à la MRC de l'Île d'Orléans;
- 6e. Au propriétaire du lot 18-3 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;
- 7e. Monsieur Marc Letarte, agronome au Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 11 **Résolution programmation des travaux 2007.**

**(Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale)**

**Attendu que** la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance du « *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* » et de ses annexes ;

**Attendu que** la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions ;

**En conséquence :**

Il est proposé par Carmen Blouin et appuyé par Jean Rompré

**Et il est résolu :**

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coût de toutes sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec ;

**Que** la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux du 6 mars 2007 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipale et des Régions ;



**Que** la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;  
Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**Item 12 Varia MRC.**

Monsieur le maire Yoland Dion, informe les membres du conseil et les citoyens présents au sujet des îlots déstructurés sur le territoire de la MRC de l'Île d'Orléans en général et sur celui de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans en particulier.

**Item 13 Période des questions.**

**07-029**

**Item 14 Levée de l'assemblée.**

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 21h50.